

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 FÉVRIER 2024**

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

Présidence de M. Florian Bercault, Maire

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 5 février 2024, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, Maire.

Étaient présents

Florian Bercault, Maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin (à partir de 18 h 41), Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Geneviève Pham-Sigmann, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux, Laurent Paviot, Catherine Roy, Nadège Davoust, Caroline Garnier, Sébastien Buron, Guillaume Agostino, Kamel Ogbi, Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc, Noémie Coquereau, Lucie Chauvelier (à partir de 18 h 47), James Charbonnier (jusqu'à 22 h 18), Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné (jusqu'à 20 h 00), Samia Soultani, Vincent d'Agostino, Lucile Perin et Henri Renié, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Patrice Morin a donné pouvoir à Geoffrey Begon (jusqu'à 18 h 41), Marie Boissongontier a donné pouvoir à Bruno Fléchar, Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Camille Pétron, Didier Pillon a donné pouvoir à Samia Soultani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Vincent d'Agostino (à partir de 20 h 00), Gwendoline Galou a donné pouvoir à Chantal Grandière.

Était excusé ou absent

Paul Le Gal-Huamé, conseiller municipal.

James Charbonnier et Ludivine Leduc sont désignés secrétaires.

S526 - CRV - 1 - DÉPÔT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE D'UN ENSEMBLE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS DES MUSÉES DE LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S526 - VQC - 1 - RAPPORT ANNUEL 2023 SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES À LA VILLE DE LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S526 - VQC - 2 - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION AID'À DOM

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S526 - VQC - 3 - RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT - MODIFICATION DES CONDITIONS D'ADMISSION

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, six conseillers municipaux s'étant abstenus (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Didier Pillon, Henri Renié et Gwendoline Galou).

S526 - VQC - 4 - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2024 ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LE CENTRE LAVALLOIS D'ÉDUCATION POPULAIRE (CLEP)

Geneviève Pham-Sigmann et Camille Pétron, en tant que membres siégeant au conseil d'administration du CLEP, ne prennent pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S526 - VQC - 5 - TERRE DE JEUX 2024 - CONVENTION DE PARTENARIAT PASSÉE ENTRE LA VILLE DE LAVAL, LAVAL AGGLOMÉRATION ET L'ASSOCIATION "LE FESTIVAL DU JOURNALISME SPORTIF"

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S526 - TUEC - 1 - RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR L'ANNÉE 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S526 - TUEC - 2 - ADOPTION DU PLAN NATURE-PROPRETÉ 2023-2026

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, cinq conseillers municipaux s'étant abstenus (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Gwendoline Galou et Henri Renié).

S526 - TUEC - 3 - ADHÉSION DE LA VILLE DE LAVAL À L'ASSOCIATION DES VILLES POUR LA PROPRIÉTÉ URBAINE (AVPU)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, six conseillers municipaux s'étant abstenus (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soutani, Didier Pillon, Henri Renié et Gwendoline Galou).

S526 - TUEC - 4 - CONVENTION AVEC L'ÉCO-ORGANISME CITEO DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS DIFFUS

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S526 - TUEC - 5 - MODALITÉS DE CONCERTATION PRÉALABLES À L'ÉLABORATION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (EnR)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S526 - TUEC - 6 - ÉCHANGE DE TERRAINS SITUÉS RUE EUGÈNE MESSMER ENTRE LA VILLE DE LAVAL ET LA SOCIÉTÉ MCT - CLASSEMENT DU PARKING DU GYMNASSE JACQUES CHAMARET DANS LE DOMAINE PUBLIC - ABROGATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 12 DÉCEMBRE 2022

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S526 - TUEC - 7 - CESSIION D'UNE PARTIE DU SITE DE L'ANCIEN FOIRAIL À LAVAL AGGLOMÉRATION

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S526 - TUEC - 8 - DÉCLASSEMENT ET CESSIION D'UNE BANDE DE TERRAIN SITUÉE À L'ANGLE DES RUES HENRI GALLARD ET ALBERT THIRY À MONSIEUR ET MADAME BERTHIER JACQUES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S526 - TUEC - 9 - CESSIION À L'ASSOCIATION ACEL DE LA PARCELLE CADASTRÉE AN26 SITUÉE RUE DES GRANDS CARRÉS DANS LE QUARTIER DES POMMERAIES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S526 - TUEC - 10 - CONVENTION DE SERVITUDES ENEDIS SUR LES PARCELLES CADASTRÉES SECTION CH NUMÉROS 489, 520 ET 524 SITUÉES ALLÉE CORBINEAU

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S526 - RHTF - 1 - DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB) ET APPROBATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (ROB) 2024

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, quatre conseillers municipaux s'étant abstenus (James Charbonnier, Pierrick Guesné, Vincent D'Agostino et Lucile Périn) et six conseillers municipaux ayant voté contre (Chantal Grandière, Samia Soultani, Didier Pillon, Marie-Cécile Clavreul, Gwendoline Galou et Henri Renié).

S526 - RHTF - 2 - RÉVISION DU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP)

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S526 - RHTF - 3 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA VILLE DE LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, six conseillers municipaux s'étant abstenus (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Didier Pillon, Henri Renié et Gwendoline Galou).

S526 - RHTF - 4 - CONVENTIONS DE CRÉATION DE SERVICES COMMUNS ENTRE LAVAL AGGLOMÉRATION, LA VILLE DE LAVAL ET LE CCAS DE LAVAL

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, six conseillers municipaux s'étant abstenus (Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Didier Pillon, Henri Renié et Gwendoline Galou).

S526 - RHTF - 5 - PRISE DE PARTICIPATION DE LA SEM LAVAL MAYENNE AMÉNAGEMENTS - TOILES DE MAYENNE

Florian Bercault, Bruno Bertier, Georges Poirier, Isabelle Eymon et Vincent D'Agostino, en tant qu'administrateurs de la SEM LMA, ont quitté la séance et n'ont donc pas pris part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

S526 - RHTF - 6 - AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE RELATIVE À L'ACQUISITION ET LA LIVRAISON DE FOURNITURES ADMINISTRATIVES

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Affiché le 14 février 2024.

La directrice du département
vie citoyenne et vie institutionnelle,



[Signature]
Anne-Sophie Lespiauc